

Carte blanche à Audrey GUINCHARD

Senior Lecturer, University of Essex

L'OBTENTION DES SOURCES

À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE :

L'EXTRADITION D'ASSANGE

SIGNE-T-ELLE LA FIN DU

JOURNALISME D'INVESTIGATION ?

Sous la direction de

Laurence FRANCOZ TERMINAL

Maître de conférences en droit privé et comparé, Université Jean Moulin Lyon 3,
Directrice adjointe de l'Institut de droit comparé Édouard Lambert

 **18H00-20H00**

15 JANVIER 2024



Salle 102
Manufacture des Tabacs
Université Jean Moulin Lyon 3
6 rue du Pr. Rollet, Lyon 8^e



L'OBTENTION DES SOURCES D'INFORMATION

À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE : L'EXTRADITION

D'ASSANGE SIGNE-T-ELLE LA FIN DU

JOURNALISME D'INVESTIGATION ?

Carte blanche à **Audrey GUINCHARD**, Senior Lecturer, University of Essex

Sous la direction de

Laurence FRANCOZ TERMINAL, Maître de conférences en droit privé et comparé, Directrice-adjointe de l'Institut de droit comparé

LUNDI 15 JANVIER

18H00-20H00



Salle 102
Université Jean Moulin Lyon 3
6 rue Pr. Rollet, Lyon 8^e

Les journalistes des médias traditionnels obtiennent rarement un accès direct, sans filtre, à l'information. Plus souvent qu'on ne l'imagine, les journalistes dépendent de sources, certaines identifiées, d'autres confidentielles, voire anonymes. Cet accès par intermédiaires crée une dynamique d'échanges et pose un certain nombre de questions éthiques autant que juridiques quant à la protection des sources. Si la source est un lanceur d'alerte, les tensions n'en sont qu'augmentées, avec un enjeu cybersécurité aigu, autant pour le lanceur d'alerte que pour le(s) journaliste(s) travaillant avec leur source.

Parmi l'arsenal des textes juridiques à la disposition des autorités, la législation pour lutter contre la cybercriminalité n'est pas celle qui fait la une. Et pourtant ! Comme le montrent les poursuites pénales à l'encontre d'Assange, (ou celles, abandonnées à cause du tollé général, contre le journaliste Greenwald qui travaillait avec Snowden), elles sont un moyen puissant pour promouvoir un discours condamnant d'emblée l'utilisation des outils technologiques et l'accès non autorisé à l'information et ce, sans nuance aucune, ni considération des enjeux des droits de l'homme.

Nous proposons de revenir sur les éléments du débat, pour démontrer que les techniques courantes et éthiques du journalisme d'investigation ne peuvent aujourd'hui exister sans tomber sous la coupe du droit pénal de la cybercriminalité. En ce sens, le droit pénal

est une source d'interférence, et d'interférence disproportionnée, avec le droit à l'information et la liberté d'expression au cœur de nos démocraties. Pour réintroduire une proportionnalité entre la réponse pénale contre les cyberattaques et la nécessité pour les journalistes d'avoir accès à des sources de données fiables à l'heure où toute information est digitale, nous proposons d'introduire une cause d'irresponsabilité pour ces infractions de cybercriminalité.

Inscription gratuite et obligatoire

<https://www.billetweb.fr/carte-blanche-a-audrey-guinchard>

Pour plus d'informations :

**Institut de droit comparé
Édouard Lambert**

✉ idc@univ-lyon3.fr

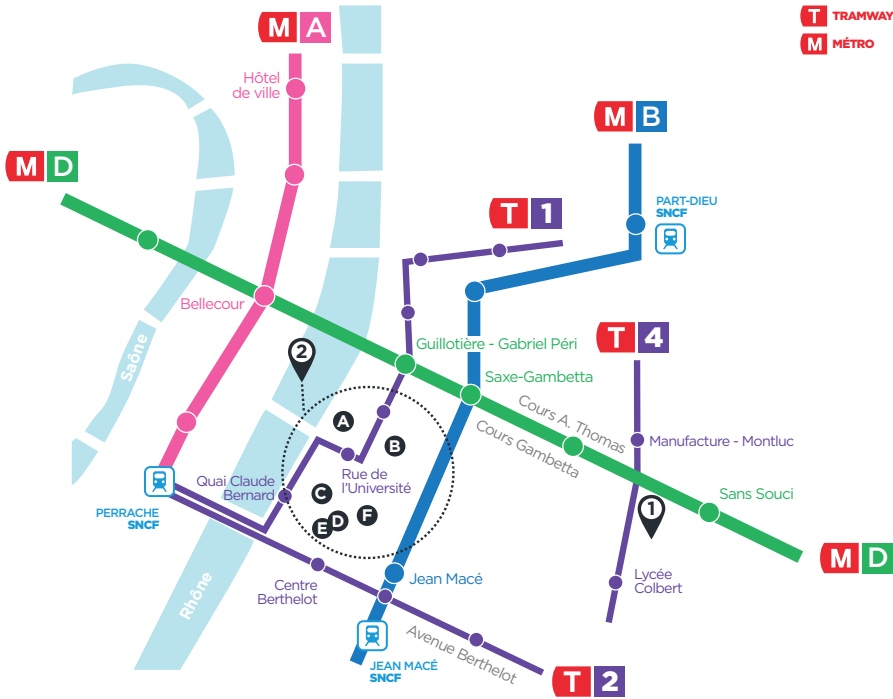
☎ 04 78 78 70 58



UNIVERSITE JEAN MOULIN LYON 3

IDCELE

INSTITUT DE DROIT COMPARÉ EDOUARD LAMBERT



1 CAMPUS DE LA **MANUFACTURE DES TABACS** | Lyon 8^e

- 📍 6 cours Albert Thomas
- 📍 6 rue Pr. Rollet
- 📍 1 avenue des Frères Lumière

2 CAMPUS DES **QUAIS** | Lyon 7^e

- | | |
|--|--|
| A PALAIS DE L'UNIVERSITÉ
📍 15 quai Claude Bernard | B BÂTIMENT NEW DEAL
📍 25 rue de l'Université |
| C ATHÉNA DUGAS
📍 7 rue Chevreul | D IUT JEAN MOULIN
📍 88 rue Pasteur |
| F CENTRE DE LA RECHERCHE EUGÈNE CHEVREUL
📍 18 rue Chevreul | E MILC
📍 35 rue Raulin |



➔ D'INFOS

FACDEDROIT.UNIV-LYON3.FR



📍 Manufacture des Tabacs
📍 Campus des Quais
📍 Campus de Bourg-en-Bresse

WWW.UNIV-LYON3.FR